



CAHIER DES CHARGES OPEN NATIONAL DE PETANQUE

Version mars 2024

CONTACT

Thibaut WOJEIK
Référent National Pétanque Handisport
06 87 86 46 59

handipetanque.moteuretvisuel@gmail.com

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	3
DISPOSITIONS TECHNICO-SPORTIVES	4
Les installations sportives	4
Le matériel à fournir par l'organisateur	4
Organisation Jury/officiels	4
Le médical	4
INSCRIPTIONS ET DISPOSITIONS FINANCIERES	5
DISPOSITIONS LOGISTIQUES	5
Hébergement et Restauration	5
Transport.....	5
Accueil.....	5
COMMUNICATION	6
Affiche	6
Photos	6
Conseil.....	6
CANDIDATURE.....	6
Prérequis	6
Procédure de candidature	6
Attribution de l'organisation.....	6
CONTACTS.....	7
Demande d'organisation Open National Pétanque Handisport.....	8

PREAMBULE

Ce cahier des charges est un outil de travail qui permet à l'organisateur d'un Open National de Pétanque Handisport de le guider dans ses démarches, et qui précise les exigences fédérales pour cette manifestation.

Ce cahier des charges définit également le rôle de chacun ses droits et devoirs. Il permet de mieux suivre dans la phase pré opératoire l'avancée dudit projet.

Les Opens Nationaux de Pétanque Handisport sont organisés dans le respect du **Règlement Sportif de Pétanque Handisport**.

DESCRIPTION DE L'EPREUVE

Les Opens Nationaux sont organisés en une journée de compétition, un samedi, librement placé au calendrier tout au long de l'année, mais fixé au moins 3 mois à l'avance.

Ils se jouent **uniquement en tête à tête**. Ce modèle pourra évoluer d'une année à l'autre vers des tournois doublettes, selon l'évolution du circuit et le nombre de participants.

Ils devront porter le nom de « **Open National Pétanque Handisport de [ville]** ».

Un Open de Pétanque Handisport propose à minimum 3 tableaux de compétition incluant les 5 classes de jeu. Des regroupements de classifications sont autorisés dans les conditions suivantes :

- La classe F intégrée au tableau de compétition de la Classe D1 ;
- La classe DV intégrée au tableau de compétition de la Classe F ;
- La classe D2 intégrée au tableau de compétition de la Classe D1 ;
- La classe S intégrée au tableau de compétition de la Classe D2.

Pourront être présents :

- ✓ 1 représentant de la direction technique nationale handisport ;
- ✓ 1 élu de la Fédération Française Handisport ;
- ✓ 1 à 2 membres des services communication et marketing de la Fédération Française Handisport.



DISPOSITIONS TECHNICO-SPORTIVES

Les installations sportives

Le plateau sportif :

- ✓ 16 terrains tracés mini 12mx3m
- ✓ Surfaces : stabilisés, caillouteux, graveline.
- ✓ En extérieur ou sous couvert

Espaces annexes :

- ✓ Secrétariat Sport (gestion informatique des résultats...), matérialisé sur le plateau sportif ;
- ✓ Espace accueil (hall d'accueil ou espace à matérialiser sur le plateau sportif...);
- ✓ WC, dont 1 WC PMR minimum obligatoire ;
- ✓ Parking (60 véhicules environ) ;

Le matériel à fournir par l'organisateur

- ✓ Matériel sportif, 3 jeux de secours et quelques mètres appréciés
- ✓ Matériel électrique (rallonges, multiprises...);
- ✓ Sono, micro HF, micro général, haut-parleurs ;
- ✓ Décor plateau sportif et podium (exemple : plantes, banderoles, mâts-playas...);
- ✓ Imprimante, cartouches d'encre, papier ;
- ✓ Minimum 5 Tables ;
- ✓ Minimum 20 chaises ;
- ✓ Médailles pour chaque podium obligatoires, et trophées recommandés
- ✓ Lot d'accueil apprécié ;

Organisation Jury/officiels

Les Opens Nationaux de Pétanque Handisport sont organisés par un club ou un comité affilié à la FF Handisport qui devra présenter au moins 3 jurys dont :

- 1 Officiel de Table de Marque, en gestion du logiciel de compétition GESLICO
- 1 arbitre principal
- 1 délégué

Le médical

Préalablement à la manifestation, l'organisateur préviendra le SAMU local et Pompiers proche du championnat, en lui indiquant le lieu, les horaires, le nombre approximatif de personnes présentes, le(s) type(s) de handicap...

Pour toute la durée du championnat, l'organisateur devra :

- ✓ Désigner un « référent médical » identifiable ;
- ✓ Prévoir un local médical, avec table, chaises, téléphone et numéros d'appel d'urgence ;
- ✓ Prévoir une trousse de secours avec pansements, bandes...et médicaments si un médecin est présent ;
- ✓ Prévoir la présence de toute personne ou organisme qualifié pour assurer les soins adaptés aux personnes présentes (sportifs, encadrants, bénévoles, organisateurs...). Si un médecin est présent pendant la compétition, qu'il soit bénévole ou non, un contrat doit être établi.

INSCRIPTIONS ET DISPOSITIONS FINANCIERES

Les inscriptions aux Opens Nationaux sont libres, sans procédures de qualification particulière.

Chaque organisateur pourra limiter au besoin le nombre d'inscrits, tenant compte des terrains disponibles pour l'organisation de la compétition. Une limite par catégorie/classification pourra aussi être définie.

Le club/comité organisateur mettra en place le mode d'inscription qui lui convient : format papier, formulaire en ligne...

Les inscriptions sont obligatoires en amont de la compétition. Aucune inscription sur place ne pourra être acceptée.

Les frais d'inscriptions auxquels sont soumis les participants sont les suivants :

- Frais techniques fixes : 5€ par sportif ;
- Frais de navettes : 10€ par personne (uniquement pour les clubs non autonomes dans leur transport)

Si un sportif inscrit doit déclarer forfait, il pourra demander un remboursement de ses frais techniques dans le respect des conditions suivantes :

- Remboursement total sur présentation d'un justificatif médical au plus tard 7 jours avant le jour de compétition.
- Aucun remboursement possible dans la dernière semaine avant le jour de compétition.

Les clubs ou participants règlent leurs frais de participation au moment des inscriptions, directement auprès de l'organisateur.

DISPOSITIONS LOGISTIQUES

Hébergement et Restauration

Les clubs et sportifs participants sont autonomes dans la recherche et dans la réservation de leur hébergement et de leur restauration.

Le club/comité organisateur pourra proposer un service de restauration et buvette, dont les tarifs seront fixés librement.

Transport

Les clubs participants sont responsables de leur transport jusqu'au site de compétition.

L'organisateur de compétition devra néanmoins proposer un service de navette en gare et/ou aéroport pour les clubs se déplaçant en transport en commun.

La liste des gare/aéroport desservis par ce service de navette sera établie en amont et précisée dans la note d'information de la compétition.

Prévoir des stationnements près des installations sportives.

Accueil

L'organisateur a la charge de l'accueil des clubs. L'accueil doit se faire sur le lieu de compétition (hall d'accueil, salle annexe ou espace à matérialiser...).

Lors de leur arrivée, les clubs passent en premier lieu par cet accueil, qui pourra alors leur donner les informations générales et logistiques nécessaires au bon déroulement de leur séjour. L'accueil est également le lieu de distribution des factures acquittées et des lots d'accueil le cas échéant.

COMMUNICATION

NB/ La FFH n'est pas partenaire d'un Open National de Pétanque Handisport. Elle est la fédération sous l'égide de laquelle la compétition est organisée. Les organisateurs sont le club ou le comité concerné.

Affiche

La FFH est chargée de la création numérique des affiches des Opens Nationaux de Pétanque Handisport, pour une unité graphique de toutes les étapes du circuit.

L'organisateur devra formuler une demande d'affiche, accompagné des logos de partenaires locaux à afficher, et renvoyer le tout au service Développement des Pratiques (c.hordenneau@handisport.org), qui réalisera l'affiche.

Les affiches feront apparaître les partenaires principaux de la FFH dans un bandeau inférieur, néanmoins, les partenaires locaux, concurrents des ceux de la FFH, pourront tout de même apparaître sur cette même affiche.

Photos

L'organisateur est invité à proposer un photographe, professionnel ou non, pour assurer un reportage de la compétition et permettre ainsi sa promotion avec le service communication FFH. Le reportage doit être négocié avec cession totale des droits à la fédération et à l'organisateur.

Les éventuels frais du photographe sont à la charge du comité organisateur (hébergement ; restauration ; frais de déplacement).

Photos à transmettre par e-mail / Wetransfer / CD / clé USB au service communication FFH : photo@handisport.org

Conseil

Le service communication FFH reste à la disposition de l'organisateur pour tout conseil, question ou assistance. Ils peuvent être consultés à tout moment, le plus tôt possible en amont de l'événement pour toute problématique liée à la communication.

CANDIDATURE

Prérequis

Tout candidat à l'organisation d'un Open National de Pétanque Handisport doit répondre aux prérequis suivants :

- ✓ Être une structure associative affiliée à la Fédération Française Handisport (club ou comité) ;
- ✓ Être à jour de ses cotisations au moment de la demande ;
- ✓ Pour les comités départementaux candidats : avoir un accord écrit du comité régional handisport ;
- ✓ Pour les clubs candidats, avoir un accord écrit des comité régionaux et départementaux handisport ;
- ✓ S'être assuré que les installations sportives soient disponibles à la date de compétition prévue.

Une co-organisation entre une association affilié FFH et une association non-affiliée est autorisée.

Procédure de candidature

Le comité ou club candidat devra renvoyer par mail

- ✓ Le formulaire de demande d'organisation en annexe de ce cahier des charges complété et signé ;
- ✓ Les courriers d'accord des comités départementaux et régionaux handisport ;
- ✓ Tout autre document qui pourra valoriser la candidature.

Attribution de l'organisation

Après réception et étude des documents, la FFH enverra, par email, au candidat l'accord ou le refus d'organisation.

CONTACTS

Thibaut WOJEIK

Association Handi Pétanque Moteur et Visuel

handipetanque.moteuretvisuel@gmail.com

06 87 86 46 59

Patrick PARIAT

Association La Boule Maizieronne

patrickpariat@hotmail.fr

06 08 96 30 56

Damien MONNIER

Handisport Bourgogne Franche-Comté

cdhandisportfc@gmail.com

06 84 43 94 28



Demande d'organisation Open National Pétanque Handisport

Organisateur Association/comité affilié si différent de l'organisateur

Nom :
Adresse :
Email :
N° affiliation FFH :

Responsable de l'organisation

Nom, Prénom :
Adresse :
Email :
Tel :

Date et lieu de compétition

Date envisagée pour la compétition :
Lieu (préciser le nom du boulodrome le cas échéant) :

Adresse :

Je soussigné, agissant en tant que m'engage à :

- respecter toutes les consignes et recommandations fédérales de ce cahier des charges
- garantir les meilleures conditions de déroulement l'Open National de Pétanque Handisport
- renvoyer par mail à l'issue de la compétition l'ensemble des résultats et liste de participants à :
handipetanque.moteuretvisuel@gmail.com

Date :
Signature :